

Planning de formation Ambulancier-ère diplômé-e ES ES1 2026 - 2029 07.09.2026 - 23.07.2027

1 ^{ère} Année		2026													2027																																					
2026-2027		septembre			octobre			novembre			décembre				janvier				février				mars				avril				mai			juin			juillet															
N° semaine		36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29				
		31-août	7-sept	14-sept	21-sept	28-sept	5-oct	12-oct	19-oct	26-oct	2-nov	9-nov	16-nov	23-nov	30-nov	7-déc	14-déc	21-déc	28-déc	4-janv	11-janv	18-janv	25-janv	1-févr	8-févr	15-févr	22-févr	1-mars	8-mars	15-mars	22-mars	29-mars	5-avr	12-avr	19-avr	26-avr	3-mai	10-mai	17-mai	24-mai	31-mai	7-juin	14-juin	21-juin	28-juin	5-juil	12-juil	19-juil				
	Lu																																																			
	Ma																																																			
	Me																																																			
	Je																																																			
	Ve																																																			
																							CMS				CMS															Urgences hospitalières / 144										

 = Matinée de pré-rentree administrative
  = Evaluations sommatives
  = Temps destiné aux stages spécifiques et au travail personnel
  = Fermeture école

La 1^{ère} année débute le 7 septembre 2026 et s'achève le 23 juillet 2027.

Cours en école

La rentrée a lieu le 7 septembre 2026. Une matinée de pré-rentree administrative a lieu le 31 août 2026.

Formation pratique dans un service de sauvetage (ambulance) - Stage Immersion

Le premier stage dit d'immersion, d'une durée de 20 jours de 12h = 240h, est planifié entre le 5 octobre et le 18 décembre 2026. **Le rapport de stage doit être rendu au plus tard le 4 janvier 2027.**

Entreprise simulée de soins préhospitaliers (ESSP)

Le stage en ESSP est de 12 jours de 12h = 144h. Ce stage est planifié du 1er au 19 février 2027 ou du 22 février au 12 mars 2027.

Ces semaines en ESSP sont planifiées en alternance avec le stage en CMS.

Stages spécifiques

Le stage formatif au Centre médico-social (CMS) est de 2 semaines de 41h = 82h, planifié en alternance avec l'ESSP, du 1er au 12 février 2027 ou du 22 février au 5 mars 2027.

Le stage à la personne adulte dépendante (« EMS ») est de 3 semaines de 41h = 123h, du 29 mars au 16 avril 2027.

Le stage formatif au 144 est composé de 3 jours = 24h, est planifié dans la période du 3 mai au 23 juillet 2027, hors périodes de cours.

Le stage aux Urgences préhospitalières est de 3 semaines de 41h = 123h, est planifié dans la période du 3 mai au 23 juillet 2027, hors périodes de cours.

Vacances

Les dates de vacances sont individuelles.